



Vice-rectorat aux affaires étudiantes  
et aux études

Groupe de travail sur l'intégrité et le plagiat

# L'ÉVALUATION PAR LES TRAVAUX

Bonnes pratiques pour l'évaluation  
des apprentissages et la prévention  
du plagiat

Juin 2021



Cette ressource est mise à disposition selon les termes de la  
licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

*Ont contribué à la rédaction de ce document (par ordre alphabétique) :*

*Clément Arsenault, vice-recteur associé, Études supérieures et postdoctorales*

*Bruno Clerk, conseiller aux études de premier cycle, Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études*

*Robert David, professeur agrégé, Faculté des sciences de l'éducation*

*Farzin Gazerani, conseiller pédagogique, Centre de pédagogie universitaire*

*Julie Gosselin, vice-doyenne, Faculté de médecine*

*Diane H. Raymond, conseillère, Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études*

*Sous la direction de Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue*

## Table des matières

Introduction .....	1
Divers types et formes de travaux .....	2
Le bon alignement : objectifs d'apprentissage, activités et méthodes d'évaluation.....	2
Types et formats de travaux.....	3
Considérations supplémentaires.....	6
Présentation du travail et suivi de la réalisation du travail.....	7
Présentation du travail .....	7
Suivi du travail .....	8
À propos de la correction et de la rétroaction .....	9
Critères .....	9
Évaluation des travaux d'équipe .....	10
Évaluation par les pairs.....	10
Rétroaction sur le travail .....	10
Étudiants en situation de handicap.....	11
Références.....	12
Documents consultés pour la rédaction du guide.....	12
Références sur la taxonomie de Bloom.....	13
Références sur l'évaluation des apprentissages .....	13
Documents institutionnels de l'Université de Montréal .....	13

# L'évaluation par les travaux : bonnes pratiques pour l'évaluation des apprentissages et la prévention du plagiat <sup>1</sup>

## Introduction

Comment faire un choix judicieux de travaux à proposer à vos étudiants et à vos étudiantes pour évaluer leurs apprentissages ? Comment s'assurer de leur engagement et de leur motivation pour réaliser la tâche ? Comment favoriser leur créativité dans la production de ces travaux ?

L'évaluation demeure une composante essentielle de la formation qui permet de faire le point sur les apprentissages. Il convient donc d'y apporter une attention particulière. De plus, le choix judicieux d'un travail peut éviter une production puisée en partie, voire en totalité, dans Internet et ce, de manière volontaire ou non, notamment faute d'une bonne gestion de l'information.

Il est certain que l'évaluation des apprentissages est un domaine très vaste. Le propos de ce document se veut circonscrit aux évaluations par le biais des travaux afin que le personnel enseignant y trouve idées et suggestions pour enrichir ou renouveler ses pratiques en la matière. Succinct et accessible, il inclut aussi des références et des ressources sur l'évaluation des apprentissages pour les personnes désireuses d'approfondir leurs réflexions sur le sujet.

Les pistes proposées peuvent être utilisées pour la formation au premier cycle et aux cycles supérieurs avec des adaptations en fonction du niveau d'études et du cheminement des étudiants et des étudiantes dans leur programme. La taille du groupe doit aussi être considérée. De plus, ces suggestions peuvent être déployées dans un cours singulier par objectifs ou dans un cours s'inscrivant dans une approche par compétences. Au besoin, il demeure toujours possible d'obtenir un soutien pour l'élaboration de vos travaux auprès de l'équipe du [Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal](#) (CPU).

En ce qui a trait à vos propres connaissances en matière de plagiat et de fraude, nous vous invitons à relever un petit défi en répondant aux questions [des 3 quiz disponibles sur le site Intégrité](#).

Pour l'évaluation par les examens, consultez le document : « [L'évaluation par les examens : Bonnes pratiques pour l'évaluation des apprentissages et la prévention du plagiat](#) »

---

<sup>1</sup> Ce guide est inspiré du document [Précis des meilleurs pratiques pour l'évaluation à distance](#), du Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal, 2020.

## Divers types et formes de travaux

Le bon alignement : objectifs d'apprentissage, activités et méthodes d'évaluation

Un examen peut chercher à évaluer différents niveaux au plan cognitif.<sup>2</sup> Les voici par ordre de complexité :

<b>Se rappeler</b>	<b>Comprendre</b>	<b>Appliquer</b>	<b>Analyser</b>	<b>Évaluer</b>	<b>Créer</b>
Reconnaître et utiliser des connaissances dans des exercices ou des tâches simples et uniformes	Expliquer des savoirs	Mobiliser des connaissances dans un contexte nouveau, mais similaire	Décomposer un ensemble d'éléments et mettre en relation des idées	Examiner à partir de critères et porter un jugement	Réaliser une production originale en mobilisant des connaissances variées
nommer, énumérer, définir, reproduire	décrire, illustrer, démontrer, résumer, inférer, transposer	schématiser, abstraire, transposer, résoudre, exécuter	discerner, examiner, catégoriser, organiser, comparer, interpréter	déterminer, sélectionner, évaluer, mettre en relation, justifier, argumenter	investiguer, concevoir, élaborer, inventer, développer

Note : Ce tableau a été élaboré à partir de multiples sources d'information dont la liste complète se trouve à la fin de ce document.

**Parmi ces niveaux, lequel ou lesquels désirez-vous évaluer par le biais du travail que vous proposez ?**



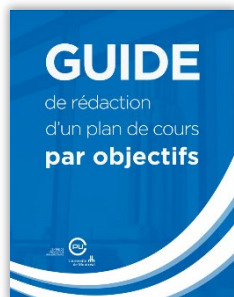
Tout objectif devrait :

- Être **observable** à travers les résultats d'apprentissage des étudiants et des étudiantes (réponses, présentations orales, travaux pratiques, rapports de recherche, etc.) ;
- Cibler un **domaine d'apprentissage** soit le domaine cognitif (le plus courant), affectif ou psychomoteur (pour en savoir plus sur les domaines affectifs ou psychomoteurs, consultez le document [Taxonomies](#) publié par le CPU)<sup>3</sup> ;
- Couvrir un **ensemble de contenus**, ni trop vaste, ni trop restreint ;
- Décrire une **capacité** à réaliser un type d'activité ou de tâche donné en prenant appui sur les contenus.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir le document [Taxonomies](#) publié par le Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal en 2020.

<sup>3</sup> Id.

Pour plus de précisions sur l'importance du bon alignement entre vos objectifs d'apprentissages, vos activités et les évaluations, vous pouvez consulter le matériel disponible sur le site du CPU.



[Le guide de rédaction](#) d'un plan de cours par **objectifs** et [le gabarit du plan de cours](#)

ou



[Le guide de rédaction](#) d'un plan de cours par **compétences** et [le gabarit du plan de cours](#)

Dans tous les cas, la méthode d'évaluation doit être **en cohérence** avec les apprentissages visés et les activités proposées.

## Types et formats de travaux

Les propositions de travaux dans le tableau qui suit (sans prétendre être exhaustives) ont pour objectif de solliciter une contribution personnelle et originale pour un travail individuel ou en équipe. Certains exemples sont vraisemblablement mieux adaptés à l'un ou l'autre des contextes. Il faut aussi considérer que les travaux demandés dans les grands groupes nécessitent une attention particulière pour leur mise en œuvre. N'hésitez pas à faire appel à un conseiller ou à une conseillère pédagogique de votre faculté (si une telle ressource est disponible) ou à l'équipe du [Centre de pédagogie universitaire](#) pour en discuter.

Peu importe la taille du groupe et le travail choisi, la mobilisation des étudiants et des étudiantes sera d'autant plus importante, s'ils peuvent y voir des liens avec leur formation ou leur pratique professionnelle éventuelle. Ce travail peut impliquer des éléments de synthèse, mais une bonne partie peut aussi faire appel à leur créativité. Dans ce contexte, les possibilités que son résultat soit le fruit d'un plagiat voire d'une réalisation par une tierce personne sont moindres.

Note : Les propositions dans le tableau sont présentées par ordre alphabétique.

Types et formats de travaux	Description <sup>4</sup>
<b>Analyse/synthèse</b>	<p>Exercice permettant de faire des liens entre le contenu du travail sur un sujet donné et des éléments abordés en classe ou liés à l'expérience des étudiants et étudiantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire référence à un cas ou une théorie particulière en lien avec le sujet ;</li> <li>• Intégrer un événement ou débat d'actualité en lien avec le sujet ;</li> <li>• Intégrer une réflexion ou expérience personnelle ;</li> <li>• Intégrer une dimension locale/régionale ;</li> <li>• Demander la présence de différentes sources dans la bibliographie (par ex. des articles de revues savantes, des publications officielles, des journaux).</li> </ul>
<b>Carte conceptuelle</b>	<p>Les <a href="#">cartes conceptuelles</a> permettent de représenter graphiquement des concepts qui gravitent autour d'un sujet, de préciser les relations qui les unissent et de les hiérarchiser. Elles permettent de développer des habiletés de synthèse et de rendre visible l'organisation des connaissances en mémoire.</p>
<b>Création ou réalisation d'objets ou de produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clips ou courtes vidéos</li> <li>• Courts fichiers audios</li> <li>• Maquettes</li> <li>• Création musicale</li> <li>• Création littéraire</li> </ul>
<b>Exposé</b>	<p>Présentation orale individuelle ou par équipe devant la classe portant sur les résultats d'un projet, d'une recherche, etc. Elle permet de développer, entre autres, la capacité de synthèse et de communication.</p>
<b>Journal de bord</b>	<p>Collection de réflexions, structurées ou non, le plus souvent de nature privée, qui permet aux étudiants et aux étudiantes de témoigner de ce qu'ils vivent et de réfléchir à leur plan d'apprentissage ou à leur développement professionnel.</p>
<b>Podcast (balado)</b>	<p>Création d'un podcast qui permet de faire une synthèse sur des éléments du cours d'une manière originale. Des propositions ou avenues nouvelles peuvent aussi y être intégrées.</p>

<sup>4</sup> Ce tableau est notamment inspiré de : [Tableau des types, définitions et exemples de méthodes d'évaluation avec leurs avantages et leurs inconvénients de l'Université Laval](#)

Types et formats de travaux	Description <sup>4</sup>
<b>Portfolio</b>	Recueil de productions ou de traces recueillies lors d'une activité qui documentent les efforts individuels, les progrès et les réflexions de l'étudiant ou de l'étudiante au regard des compétences à développer. L'exercice peut aussi permettre la création de nouveaux savoirs et le développement d'une pratique réflexive.
<b>Recension/revue critique de la littérature</b>	Recension faite à partir de différentes sources précisées à l'avance (des articles de revues savantes, des publications officielles, des journaux dans la bibliographie) Une bibliographie annotée permettra aussi la rédaction d'un travail plus personnalisé.
<b>Séance d'affiches interactive</b>	Présentation de résultats, d'informations et d'observations en incluant, le cas échéant, des éléments de création (solutions, nouvelles avenues, etc.)
<b>Synthèse</b>	Proposition de sujets ou des questions suffisamment spécifiques au contenu du cours de telle sorte que cette information ne peut être retrouvée intégralement dans Internet. Les questions peuvent être intégrées à une mise en situation réelle ou réaliste présentée au moyen d'un court texte écrit, d'un extrait audio ou d'une vidéo.
<b>Cycles supérieurs</b>	
<b>Pour l'examen de synthèse</b>	<a href="#">Préparation de documentation entourant la tenue de l'examen général de synthèse</a> <i>Note : Ce document accessible dans le portail MonUdeM et réservé aux professeurs, cadres administratifs et TGDE.</i>
<b>Pour la rédaction de mémoires et des thèses</b>	<a href="#">Guide de mémoires et des thèses</a>

## Le recours à des outils institutionnels

Pour la réalisation des travaux, il est possible de faire appel à deux outils institutionnels.



**Teams** est un outil approprié pour le travail d'équipe. Il permet de créer une équipe, de partager les documents et de maintenir les contacts avec les étudiants et étudiantes. À ce sujet, consultez [la section du site du CPU consacrée à Microsoft Teams](#).



**Zoom** permet, entre autres choses, d'organiser des salles de travail encadrées par l'enseignant ou l'enseignante. À ce sujet, consultez [la section du site du CPU consacrée à Zoom](#).



## Considérations supplémentaires

En plus de porter attention au choix du travail, il convient de s'interroger sur le nombre de travaux (et d'examens) exigés pendant un trimestre dans votre cours en tenant compte du portrait plus global des évaluations au sein du programme (dans la mesure du possible, bien sûr). La surcharge de travail et la pression reliées à de trop nombreuses évaluations simultanées peuvent malheureusement faire glisser certains étudiants ou étudiantes vers le plagiat ou la fraude.

- Quelle est la répartition de vos évaluations (tant les examens que les travaux) et quels sont les échéanciers ?
- Y a-t-il une variété dans les modalités d'évaluation pour permettre d'évaluer différents aspects ?
- Quelle importance est accordée à l'évaluation finale ? On peut penser qu'un poids trop important de celle-ci devient un terrain propice pour susciter des situations de plagiat ou de fraude.

Note : En proposant quelques examens (ou travaux) plus courts, il peut aussi être moins tentant de s'engager dans une stratégie de plagiat ou de fraude.



Au premier cycle, un cours de trois crédits doit comprendre au moins deux évaluations. À ce sujet, voir [le Règlement des études de premier cycle](#). (9.1b)

## Présentation du travail et suivi de la réalisation du travail

### Présentation du travail

Il est judicieux de présenter clairement les objectifs du travail et les critères de réussite. L'expérience démontre que si vos intentions pédagogiques sont claires pour vous, elles ne le sont pas nécessairement pour les étudiants et les étudiantes.

- Expliciter l'utilité et la pertinence du travail, les habiletés qu'il contribue à développer, son importance au plan professionnel ou de la recherche. La tendance au plagiat ou à la fraude risque d'être moindre si la tâche s'avère plus explicitement en lien avec la formation ou la pratique professionnelle ultérieure.

N'hésitez pas à préciser les habiletés requises pour réaliser le travail, vos attentes sur la qualité de la rédaction et de la présentation de ce travail ainsi que les pièges à éviter et les ressources disponibles. Plus particulièrement :

- Les compétences en recherche documentaire : Les bibliothécaires peuvent offrir un soutien aux étudiants et aux étudiantes et le site de [la Direction des bibliothèques](#) contient une foule de ressources utiles ;
- Les bonnes stratégies pour la rédaction des travaux. À ce sujet, le [Centre de soutien à la réussite \(CESAR\)](#) offre des ateliers ;
- Le recours à des logiciels bibliographiques offerts gratuitement aux étudiants et aux étudiantes de l'Université de Montréal tels que [EndNote ou Zotero](#) ;
- L'importance de visiter le [site Intégrité](#) de l'Université de Montréal, qui donne de l'information sur les bonnes méthodes de travail ainsi que sur les règlements concernant le plagiat et la fraude.

De plus, il est essentiel de fournir des indications très précises **sur ce qui est permis ou non pour un travail donné** puisque ces éléments peuvent varier d'un cours à l'autre, d'une discipline à l'autre et selon les objectifs poursuivis dans le travail.

- Aborder la question de **l'autoplgiat**<sup>5</sup> avec lequel les étudiants et les étudiantes ne sont pas nécessairement familiers.
- Discuter du **niveau de collaboration** permis pour un travail. Les infractions ne sont pas toutes délibérées : la collaboration étant parfois encouragée, parfois prohibée. Dans les travaux **individuels**, même avec de bonnes intentions, il demeure possible de se retrouver avec une production similaire (voire trop similaire) à la suite d'échanges ou de discussions entre étudiants et étudiantes.

Suggestion : Inviter vos étudiants et étudiantes à consulter la liste des [Types d'infractions](#) sur le site [Intégrité](#).

<sup>5</sup> C'est-à-dire la présentation, à des fins d'évaluations différentes et sans autorisation, d'un même travail ou d'une activité déjà réalisée.

## Suivi du travail

**Un suivi plus régulier** du travail demandé envoie un signal qu'il faut rendre compte des étapes accomplies. En ce sens, l'attention n'est pas seulement accordée au résultat final. Une rétroaction basée sur les critères de réussite sera plus précise et simple à offrir. Elle permettra aux étudiants et aux étudiantes de s'améliorer pour les étapes subséquentes et la production finale. Vous pouvez aussi choisir d'évaluer certaines de ces étapes. Cette évaluation peut porter sur la tâche, le processus (les stratégies) ou l'autorégulation<sup>6</sup> (Hattie et Clarke, 2018).

De plus, votre suivi envoie un signal sur l'intérêt d'adopter de bonnes méthodes de travail, sans attendre à la dernière minute pour entamer la tâche demandée (comme c'est souvent le cas). Avec un regard en continu sur le cheminement, il devient aussi plus difficile de remettre un travail qui serait le résultat de plagiat.



Particulièrement pour un **travail plus long**, découpez le travail en phases et demandez de transmettre des parties du travail à différents moments dans la session : par exemple, le choix du sujet, le plan du travail, une bibliographie annotée.

Pour un **projet d'équipe**, demandez un suivi du travail par écrit à quelques reprises. Ceci oblige ceux et celles qui tardent à s'engager dans la rédaction à démarrer plus tôt.

Que ce soit pour un travail individuel ou en équipe, le développement d'une bonne méthodologie de travail est encouragé si on porte attention aux étapes menant à la production finale. De plus, il devient alors quasi impossible de copier ou de télécharger un document disponible sur le web et de le remettre à titre de travail.

Plusieurs outils en ligne permettent aux enseignants de suivre l'évolution des travaux et de fournir les rétroactions nécessaires. Parmi ces outils, on retrouve One Drive ou Teams, mais aussi les options de suivis et de rétroactions à travers les activités de StudiUM. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document [Correction des travaux numériques dans StudiUM](#).

---

<sup>6</sup> C'est-à-dire la capacité de l'étudiant ou de l'étudiante à porter un jugement sur son niveau d'atteinte des critères de réussite ainsi qu'à identifier les prochaines étapes à réaliser.

## À propos de la correction et de la rétroaction

### Critères

Lors de la présentation du travail, prenez le temps de préciser **vos critères de correction** et, si possible, fournissez cette information par écrit. Cela évitera ainsi des interprétations erronées lorsque le travail corrigé sera remis. Vous pouvez aussi évaluer le fonctionnement du travail d'équipe. À ce sujet, consultez [la grille d'évaluation élaborée par la Direction de l'apprentissage et de l'innovation pédagogique \(HEC Montréal\)](#).

Pour chaque évaluation, détaillez sommairement les critères dont vous tiendrez compte. Ceux-ci doivent être pertinents au regard des apprentissages visés, indépendants les uns des autres et peu nombreux.

#### Exemples de critères

- Agencement logique des idées
- Respect des règles, des consignes, des échéances
- Justesse de la réponse
- Recherche pertinente d'information
- Richesse du vocabulaire
- Leadership efficace

Exemples tirés de Prigent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme – Un défi à relever*. Montréal, Québec : Presses internationales Polytechnique, p. 166.

Lors de la correction du travail, il s'avère judicieux de porter une attention particulière au changement de style d'écriture. Ce constat pourrait malheureusement être un indice de passages copiés sans citation de la source ou rédigés par une tierce personne.

Par ailleurs, dans le cas où plusieurs auxiliaires assurent la correction d'un travail, les critères doivent être bien compris et appliqués par tous et toutes de manière équitable. Pour veiller à cette cohérence, il est pertinent de proposer la correction d'un même travail à l'ensemble des auxiliaires pour s'assurer de la « validité interjuge ».

Pour tout ce qui a trait aux critères d'évaluation et la conception de grilles, consultez le Webinaire du CPU : [Grilles d'évaluation](#).



**Contenu du webinaire** : Étapes de l'élaboration d'une grille, Les échelles d'appréciation, Liste des critères de correction, Exemples de grille, Les grilles d'évaluation dans StudiUM.

## Évaluation des travaux d'équipe

Dans le cas de **travaux d'équipe**, vous pouvez prévoir l'évaluation de la contribution individuelle de chaque membre. À cet effet, il est important de clarifier par écrit le rôle de chacun et leur implication respective. Les précisions sur le calcul de la note et la responsabilité collective par rapport au plagiat ou la fraude dans le travail doivent aussi être clairement énoncées.



Pour les **travaux de groupe au premier cycle**, le [Règlement des études de 1er cycle](#) (article 9.2b) stipule que :

*L'évaluation sous forme de travaux porte sur les travaux imposés pendant toute la durée du cours (dissertations, travaux dirigés, rapports de stage, exposés oraux, travaux pratiques, travaux cliniques, laboratoires, participation à un travail de groupe, participation à des activités, portfolio, etc.) et selon un calendrier préétabli.*

*Dans le cas d'un **travail de groupe**, chaque étudiant doit être évalué individuellement sauf si un objectif du cours justifie une évaluation collective.*

Pour les **travaux de groupe aux cycles supérieurs**, le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#) (article 25) stipule que :

*L'évaluation par mode de travaux porte sur l'ensemble des travaux imposés à l'étudiant pendant la durée du cours. **Dans le cas d'un travail de groupe, le rapport et l'évaluation doivent être individuels.***

## Évaluation par les pairs

Pour certains travaux, une partie de l'évaluation pourrait être **faite par les pairs** à partir d'une grille (notamment, dans le cas des séances d'affiches, d'une présentation orale, de la création d'un podcast ou d'une carte conceptuelle). Par le fait même, une implication accrue des étudiants et des étudiantes permettra d'accroître leur motivation et leur engagement dans la tâche. À ce sujet, l'activité [« Atelier d'évaluation »](#) dans StudiUM permet de planifier l'évaluation par les pairs.

## Rétroaction sur le travail

À la suite de l'évaluation du travail, il est primordial de fournir une rétroaction personnalisée à vos étudiants au moment opportun. À ce sujet, vous pouvez consulter le document sur l'utilisation de StudiUM en particulier [la section Devoir – Retourner de la rétroaction aux étudiants](#).

## Étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal a une obligation d'accommodement raisonnable pour les étudiants et les étudiantes en situation de handicap.

Selon les modalités établies par les facultés, l'étudiant ou l'étudiante en situation de handicap doit transmettre sa lettre d'accommodements à ses enseignants et enseignantes ou à toute autre personne désignée afin de permettre la mise en œuvre des accommodements en classe ou lors des examens. En général, la personne doit aviser l'instance appropriée au minimum 3 semaines avant un examen pour s'assurer que les accommodements demandés seront mis en place. Pour plus d'informations quant aux modalités, consultez la section [Accommodements aux examens](#) dans le site des Services aux étudiants.

Si nécessaire, vous pouvez communiquer avec le conseiller ou la conseillère du Service aux étudiants en situation de handicap (SESH) dont le nom figure dans la lettre d'accommodements de l'étudiant ou de l'étudiante afin de discuter des enjeux liés aux accommodements recommandés dans la lettre.

Par ailleurs, pour un soutien dans la mise en œuvre tant pédagogique que technologique de ces accommodements, vous êtes invités à communiquer avec [un membre de l'équipe pédagogique du CPU](#) afin de discuter des adaptations possibles.

### Pour en savoir plus

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal](#)

[Le défi de l'intégration des étudiants en situation de handicap. Guide général à l'intention des professeurs et chargés de cours](#)

## Références

### Documents consultés pour la rédaction du guide

Carleton University. (2006). [\*Academic Integrity : An Instructor's Guide\*](#), First Edition.

Cégep de Sainte-Foy. (2014). [\*Dossier thématique stratégies anti-plagiat\*](#).

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur et Direction des bibliothèques. (2007). *Stratégies de prévention du plagiat*. Université de Montréal. [document de formation]

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur et Direction des bibliothèques (2010). *Stratégies de prévention du plagiat*. Université de Montréal. [document de formation]

Hattie, J. et Clarke, S. (2019). *Visible learning : Feedback*. New York : Routledge, Taylor & Francis Group.

Lang, James M. (2013). *Cheating Lessons : Learning from Academic Dishonesty*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Polytechnique de Montréal, Direction des études de l'ingénieur. [\*Prévention du plagiat et de la tricherie : conseils aux enseignants\*](#).

Prégent, R., Bernard, H. et Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme : un défi à relever*. Montréal, Québec : Presses internationales Polytechnique.

Sheridan College. (2016). [\*Academic Integrity Report\*](#).

Université de Montréal, Centre de pédagogie universitaire (2020). [\*Précis des meilleures pratiques pour l'évaluation à distance\*](#). Université de Montréal.

Université d'Ottawa, Cabinet du Vice-recteur aux études. [\*Prévention du plagiat\*](#).

Université de Sherbrooke, Service de soutien à la formation. [\*Plagiat : mieux le connaître pour le contrer\*](#).

Université Laval. (2018). [\*Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir\*](#).

## Références sur la taxonomie de Bloom

<https://tips.uark.edu/using-blooms-taxonomy/>

[https://courses.dcs.wisc.edu/design-teaching/PlanDesign\\_Fall2016/2-Online-Course-Design/2\\_Learning-Objectives-Alignment/6\\_objectives\\_blooms-taxonomy.html](https://courses.dcs.wisc.edu/design-teaching/PlanDesign_Fall2016/2-Online-Course-Design/2_Learning-Objectives-Alignment/6_objectives_blooms-taxonomy.html)

<https://edtosavetheworld.com/2018/06/12/what-no-one-tells-you-about-blooms-taxonomy/>

<http://www.jeanlucio.com/bloom-taxonomie.html>

[https://wiki.teluq.ca/TED6210/index.php/Taxonomie\\_de\\_Bloom\\_révisée\\_\(Anderson\\_et\\_al.\)](https://wiki.teluq.ca/TED6210/index.php/Taxonomie_de_Bloom_révisée_(Anderson_et_al.))

<https://www.thoughtco.com/blooms-taxonomy-the-incredible-teaching-tool-2081869>

[https://www.unige.ch/dife/files/3514/5372/9196/Taxonomies-verbos-action\\_SEA-2015.pdf](https://www.unige.ch/dife/files/3514/5372/9196/Taxonomies-verbos-action_SEA-2015.pdf)

## Références sur l'évaluation des apprentissages

[Correction des travaux numériques dans StudiUM](#)

[COVID-19 : Guide pour l'adaptation des évaluations](#)

[Les compétences attendues à la fin d'un grade universitaire de premier cycle](#)

[Précis des meilleures pratiques pour l'évaluation à distance](#)

[Référentiel des compétences transversales favorisant l'intégration professionnelle des étudiants aux cycles supérieurs](#)

## Documents institutionnels de l'Université de Montréal

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'Université de Montréal](#)

[Règlement des études de premier cycle](#)

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

[Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle](#)

[Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants des cycles supérieurs](#)